



Vol a l'étalage 1er fois j'ai très peur !!!

Par **myly**, le **09/10/2011** à **17:14**

Bonjour,

Il y a 1 mois j'ai voler dans un supermarché carrefour, je me suis fais prendre par les vigiles, j'ai réglée le montant qui était de 150€ et il ont remplie une fiche que j'ai signé il ne m'ont rien dit de plus.

La ce matin je découvre une convocation devant le délégué du procureur je site " dans le cadre d'une procédure pénal " je ne sais pas du tout a quoi m'attendre et j'ai très peur.

C'est la première et dernière j'ai très honte de moi je sais plus ou me mettre.

Le soucis c'est que il y a une semaine j'ai était convoquer pour un plainte passer a mon encontre une personne qui prêtant que je l'ai agresser " gaminerie c'est elle qui ma frapper je me suis défendu et elle a porter plainte 4 jours après, quand a moi j'ai fait une main courante le jour meme" du coup je sais pas comment sa va ce passer pour moi pour ces deux affaire.

Je me sens stupide et je sais plus quoi faire.

Aidez moi s'il vous plait.

J'aimerais savoir ce que je risque. Merci par avance

Par **myly**, le **09/10/2011** à **17:57**

Il n'y a personnes pour m'aidez??

Par **pat76**, le **09/10/2011** à **18:18**

Bonjour

Puisque vous avez payé ce que vous aviez mis dans votre poche sans le déclarer à la caisse, la convocation devant le délégué du Procureur sera certainement pour un rappel à la loi.

Attendez de voir l'assistant du Procureur et vous saurez de quelle affaire il s'agit.

Mais à l'avenir évitez les "emprunts illicites".

Pour l'agression, un grand homme d'état très pacifiste avait dit:

" L'insulte et la violence, sont les deux seules forces des faibles en esprit".

Par **myly**, le **09/10/2011** à **18:54**

merci pour ta réponse.

je sais que c'est pour le vol la convocation.

Et oui je me sens stupide.

Et pour l'agression j'aurai du rien dire quand elle ma frapper mais la fierté ma eu c'est pas intelligent je sais bien.